

Conseil Municipal du 10 février 2026

Extrait du registre des délibérations

D 4-2/2026

Budget 2026

-

Budget Primitif
2026

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 26

Absents : 3

Excusés-représentés : 4

Votants : 30

L'an deux mil vingt-six le dix du mois de janvier à 19h02, le Conseil Municipal, convoqué le 04 février 2026, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire.

Présents :

Mme Elisabeth MASSE, Maire,

M. EURIN, Mme LAHOUSTE, M. LE NEINDRE, M. THIBAUT, Mme SENECHAL, M. HUYLEBROECK, M. GOVAERT, Mme MARCHAND, M. HARDY, Mme DURIEUX, M. LOGIER, M. PARSY, M. GOSTIJANOVIC, Mme SEGUIN, M. ANDRÉ, M. GARCIA, M. RICHER, Mme BERTHELOT, Mme DUVAUX (*à partir de 19h33*), M. LESIEUX, Mme RONCHIADIN, M. MERCIER, M. RENOUF, Mme LAURENT, Mme ATTINAULT.

Absents ayant donné procuration :

Mme FARINEAUX ayant donné procuration à Mme le Maire

Mme HENNEBELLE ayant donné procuration à M. HUYLEBROECK

Mme GONZALEZ RUIZ ayant donné procuration à M. EURIN

M. CRUCHET ayant donné procuration à Mme SENECHAL

Mme DUVAUX ayant donné procuration à M. RICHER (*jusqu'à 19h33*)

Absents : M. LEBLANC, Mme BRILLOT, M. DUSAUTOIS

M. Cédric ANDRÉ a été élu secrétaire de séance

Rapport de Madame le Maire :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L-2313-1 et L1612-4,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération 2-5/2022 du 05 juillet 2022 adoptant la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2023,

Vu la délibération 6-2/2025 du 16 décembre 2025 portant débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2026 et approuvant le rapport d'orientation budgétaire,

Considérant la présentation de Mme le Maire selon la note brève et synthétique du BP 2026 jointe,

Considérant que le budget proposé est présenté en équilibre,

Le Maire, soussignée,
certifie que la liste des
délibérations a été
affichée dans les délais
légaux.



SECTION DE FONCTIONNEMENT**Dépenses :**

011 – Charges à caractère général :	5 670 347,93 €
012 – Frais de personnel et charges assimilées :	7 837 359,45 €
014 – Atténuation de produits :	78 751,00 €
65 – Autres charges de gestion courante :	1 882 677,14 €
66 – Charges financières :	160 000,00 €
67 – Charges exceptionnelles	0,00 €
042 – Ope. d'ordre de transfert entre sections :	360 000,00 €
023 – Virement à la section d'investissement :	840 149,48 €

TOTAL : 16 829 285,00 €

Recettes :

013 – Atténuations de charges :	62 380,00 €
70 – Produits de services et ventes diverses :	1 685 018,00 €
73 – Impôts et taxes :	3 557 268,00 €
731 – Fiscalité locale	10 388 882,00 €
74 – Dotations et participations :	1 065 967,00 €
75 – Autres produits de gestion courante :	65 270,00 €
77 – Produits exceptionnels :	0,00 €
042 – Ope. d'ordre de transfert entre sections :	4 500,00 €

TOTAL : 16 829 285,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT**Dépenses :**

16 – Emprunts et dettes assimilés :	780 000,00 €
20 – Immobilisations incorporelles :	396 007,57 €
21 – Immobilisations corporelles :	1 245 746,43 €
23 – Travaux en cours :	2 802 069,00 €
040 – Ope. d'ordre de transfert entre sections	4 500,00 €

TOTAL : 5 228 323,00 €

Recettes :

10 – Dotations, fonds divers et réserves :	176 000,91 €
16 – Emprunts et dettes assimilés :	3 587 172,61 €
040 – Ope. d'ordre de transfert entre sections :	360 000,00 €
021 – Virement de la section de fonctionnement :	840 149,48 €

TOTAL : 5 228 323,00 €

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A la Majorité absolue ;

Abstention : M. PARSY

Contre : M. GARCIA, Mme DUVAUX, Mme BERTHELOT, M. RICHER, M. RENOUF, Mme ATTINAULT

- Adopte le Budget Primitif pour l'exercice 2026 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

SECTIONS	RECETTES	DEPENSES
Fonctionnement	16 829 285,00 €	16 829 285,00 €
Investissement	5 228 323,00 €	5 228 323,00 €
TOTAUX	22 057 608,00 €	22 057 608,00 €

- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette délibération
- Dit que cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,



Elisabeth MASSE

Le Secrétaire de séance,

Cédric ANDRÉ

Envoyé en préfecture le 16/02/2026

Reçu en préfecture le 16/02/2026

Publié le



ID : 059-215905274-20260210-D4_2CM100226-BF